

Entrepôts et Commerces de gros B to B

 Baisse les
WATTS

La liste des entreprises concernées
par cette fiche filière se trouve en
annexe du document.

AVRIL 2023



Les chiffres clés de la filière en 2022

Pour les établissements TPE/PME, hors décret tertiaire.

6 200

Etablissements

370

GWh/an

Consommation énergétique totale de la filière

Toutes énergies (Electricité, gaz, fioul, etc.) et tous usages (CVC, eau chaude, cuisson, équipements)

60 000
kWh/an

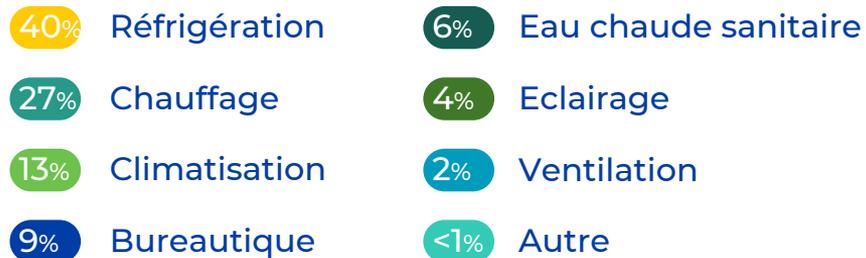
Consommation énergétique moyenne par établissement

9 000€
HT/an

Facture énergétique moyenne par établissement



Répartition moyenne de la consommation énergétique par usage.





**Les leviers pour
réduire sa
consommation
énergétique sur
les principaux
postes de
dépenses**

01



40% ❄️

de la consommation
énergétique totale.

REFRIGERATION



Optimisez et réglez le dégivrage de vos équipements frigorifiques afin d'améliorer leur fonctionnement et de réduire leur consommation en électricité.

- ▶ Economies max : 30% de la consommation des équipements susmentionnés



Contrôlez la bonne fermeture des portes de vos meubles frigorifiques afin d'éviter les déperditions de chaleur et de protéger vos produits. Pour ce faire, contrôlez l'état des joints et des portes, instaurez également une vigilance auprès de vos collaborateurs afin de maintenir le plus possible les portes fermées, en regroupant notamment vos livraisons.

- ▶ Economies max : 17% de la consommation des équipements susmentionnés



40% 

de la consommation
énergétique totale.

REFRIGERATION



Isolez thermiquement le réseau de distribution de froid.



Remplacez le moteur de vos appareils de réfrigération par un modèle récent afin d'optimiser votre consommation énergétique.

- ▶ Economies max : 15% de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : €€€ (10 000€ et +)



Isolez les parois de vos chambres froides.



Equipez vos meubles frigorifiques ouverts de portes vitrées performantes en double vitrage, qui tout en vous permettant de mettre en avant vos produits, vous feront réaliser des économies sur votre consommation frigorifique.

- ▶ Economies max : 35% de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : €€€ (10 000€ et +)



40% ❄️

de la consommation
énergétique totale.

REFRIGERATION

Principaux Equipements & Travaux



Régulez votre groupe froid par haute pression flottante. Cela permet de réaliser des économies au niveau de la ventilation et du compresseur de votre appareil.

- ▶ Economies max : 13% de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : €€€ (10 000€ et +)



Installez un variateur électronique sur les moteurs de vos appareils de réfrigération afin d'optimiser leur fonctionnement

- ▶ Economies max : 30% de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : €€€ (10 000€ et +)



Installez un récupérateur de chaleur sur les condenseurs. La chaleur dégagée par les condenseurs lors de la production de froid par les groupes frigorigènes peut être utilisée pour chauffer l'eau par exemple.



40% ❄️

de la consommation
énergétique totale.

REFRIGERATION

ECOGESTES

- Optimisez le rangement des équipements frigorifiés (pour éviter la surcharge) tout en favorisant la circulation de l'air. 20% de la consommation des équipements susmentionnés
- Dégagez et dégraissez les condenseurs de vos équipements frigorifiques.
- Eteignez l'éclairage des meubles frigorifiques et des chambres froides manuellement ou de manière programmée dès qu'ils ne sont pas utilisés.
- Eteignez les appareils vides et videz ceux qui peuvent l'être pour les éteindre.
- Vérifiez l'absence de fuite de fluide frigorigène.
- Réglez la température de consigne à la température réglementaire la plus élevée -2°C du produit stocké le plus sensible.

EQUIPEMENTS & TRAVAUX

- Faites l'entretien et ayez un contrat de maintenance des équipements suivants : groupe froid, condenseur, parois intérieures congélateurs, joint d'étanchéité et isolation thermique des chambres froides.
- Installez un système de récupération des frigories sur l'eau de nappe pour refroidir les groupes froids. €€€ (10 000€ et +)
- Installez des rideaux d'air froid dans les chambres froides et les vitrines frigorifiques.
- Installez un extracteur d'air ou une ventilation dans la salle où les évaporateurs ou condenseurs sont installés (notamment en été pour évacuer la chaleur dégagée).

27%

de la consommation
énergétique totale.**CHAUFFAGE**

Régulez la température de chauffage en fonction des locaux : 19 degrés dans l'espace de vente (Obligation du plan de sobriété énergétique), 15 degrés dans l'atelier, 8 degrés dans les espaces de stockage.



Conditionnez la mise en route du chauffage à la présence des personnes dans les chambres (sur détecteur de présence ou de clef sur la porte).



Purgez régulièrement vos radiateurs à eau chaude. A chaque début de saison de chauffage, purgez vos radiateurs afin d'enlever l'air qui s'y accumule et qui nuit à ses performances.

- ▶ Economies max : 2% de la consommation des équipements susmentionnés



Dégagez vos radiateurs obstrués ainsi que les zones situées devant ou sur vos radiateurs afin de leur permettre de diffuser pleinement leur chaleur dans les pièces de votre local professionnel.

- ▶ Economies max : 15% de la consommation des équipements susmentionnés

27%



de la consommation
énergétique totale.

CHAUFFAGE

Principaux Equipements & Travaux



Isoler thermiquement les locaux en vérifiant notamment l'étanchéité et la qualité des joints, des portes et fenêtres



Installez un thermostat à programmeur horaire sur votre système de production de chauffage et réglez le pour le faire fonctionner selon l'utilisation des locaux.

- ▶ Economies max : 20% de la consommation des équipements susmentionnés



Entretenez annuellement votre chaudière à combustible (fioul, gaz, charbon ou bois) et **effectuez des analyses de combustion** afin d'optimiser son fonctionnement (obligation légale du 15 septembre 2019 pour les chaudières dont la puissance nominale est comprise de 4 à 400kW).

- ▶ Economies max : 12% de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : € (0-3 000€)

27%



de la consommation
énergétique totale.

CHAUFFAGE



Remplacez votre chaudière gaz ou fioul vieillissante pour une chaudière à condensation, à bois, une chaudière hybride ou une pompe à chaleur. 25 à 30% d'économie d'énergie par rapport à une chaudière de 25 ans



Installez des robinets thermostatiques sur vos radiateurs afin de pouvoir ajuster leur température à la main.

- ▶ Economies max : 6% de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : € (0-5 000€)



27%



de la consommation
énergétique totale.

CHAUFFAGE

Autres

ECOGESTES

- Compartimentez les zones ayant des températures différentes.
- Vérifiez le respect des réglementations, notamment que les débits de renouvellement d'air ne soient pas trop élevés, ce qui peut engendrer des consommations supplémentaires « inutiles ».
- Vérifiez le paramétrage des régulations (horaires, températures, etc) de votre pompe à chaleur.
- Vérifiez l'étanchéité de votre réseau aéraulique dans le cas d'une pompe à chaleur ou d'une centrale de traitement d'air.
- Dans le cas d'un réseau de chauffage hydraulique, procédez à l'équilibrage de votre réseau afin d'assurer un débit constant sur l'ensemble du réseau et donc un chauffage homogène.

EQUIPEMENTS & TRAVAUX

- Remplacez votre pompe à chaleur par un modèle récent. Optez pour un modèle plus économique et plus performant. Nous vous conseillons fortement de renouveler votre équipement après 20 ans d'utilisation. €€€ (10 000€ et +)
- Installez un rideau ou un sas d'entrée/groom de fermeture de la porte d'entrée.
- Si possible, raccordez votre bâtiment à un réseau de chaleur.
- Privilégiez des systèmes peu inertiels et très réactifs sur la montée en température pour les locaux à usage intermittents.

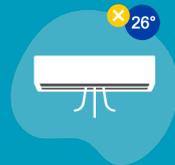

 13%

de la consommation
énergétique totale.

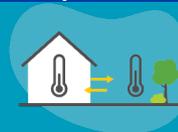
CLIMATISATION

Sources : Obligation du plan de sobriété
énergétique / POUGET Consultants
FranceRénov' / CMA Ile de France / ADEME

Principaux Ecogestes



Ne climatisez pas votre local si la température est inférieure à 26 degrés.



Optimisez votre température de climatisation. Adaptez la température de la climatisation par rapport à la température extérieure, mais aussi à votre type d'activité. Si vous effectuez des tâches sédentaires, il est déconseillé de dépasser une différence de température de plus de 8°C avec l'extérieur.

- ▶ Economies max : 6% de la consommation des équipements susmentionnés



Programmez votre climatiseur en fonction de vos horaires d'ouverture. Réglez la

fonction de programme horaire sur votre système de climatisation vous permettra de planifier des ajustements de température en fonction des plages horaires d'inoccupation.

- ▶ Economies max : 10% de la consommation des équipements susmentionnés



Dégagez l'espace autour du condenseur de votre climatisation. Vérifiez qu'il y a un

espace suffisant autour du condenseur de votre climatiseur (partie généralement visible permettant la ventilation de l'appareil) pour qu'il fonctionne de manière optimale. Une distance d'un mètre est recommandée.

- ▶ Economies max : 20% de la consommation des équipements susmentionnés



13% 

de la consommation
énergétique totale.

CLIMATISATION

Principaux Equipements & Travaux

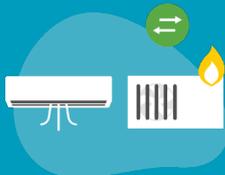


Faites **entretenir périodiquement** vos installations de climatisation par un **professionnel agréé**.

- ▶ Economies max : 30% de la consommation des équipements susmentionnés



Isolez thermiquement les locaux en vérifiant notamment l'étanchéité et la qualité des joints.



Remplacez votre climatiseur ancien par une **pompe à chaleur, beaucoup plus économique**, qui vous permettra également d'assurer les fonctions de chauffage.

- ▶ Economies max : 50% de la consommation des équipements de climatisation et de chauffage


**13%** 

de la consommation
énergétique totale.

CLIMATISATION

ECOGESTES

- Ouvrez les fenêtres aux heures les plus fraîches (tôt le matin, ou la nuit quand c'est possible) plutôt que de surventiler en journée.
- Fermez les portes et fenêtres, et utilisez des protections solaires, aux heures les plus chaudes et quand la climatisation fonctionne.

EQUIPEMENTS & TRAVAUX

- Si possible, raccordez votre bâtiment à un réseau de froid.
- Installez des brises soleil, stores et films soleil pour limiter les apports de chaleur de l'extérieur et l'utilisation de la climatisation



**Pour aller plus
loin :
Les tendances
de la filière**

QUELQUES CHIFFRES

- Près de **30% des véhicules de transport** ne circulent pas complets.
- Environ **30% de la population Française** déclare **souffrir de nuisances sonores nocturnes, souvent causées par les transports** et les livraisons dans les zones urbaines.
- Le secteur des transports représente aujourd'hui **35% du total des gaz à effet de serre émis en France.**

LES ENJEUX DE LA FILIERE

- **Réduction des quantités d'emballages** (emballages autour du produit, palettes, film plastique etc.)
- **Diminution du nombre d'accidents** du travail (72 pour 1000 salariés en 2014) et des **risques psychosociaux** des salariés

INITIATIVES RSE MISES EN PLACE

- **Réduction du nombre de trajets effectués à vide** par les véhicules, en optimisant la logistique. Des applications telles que Trucknet proposent des solutions d'échanges de fret entre sociétés. L'application met en relation les transporteurs pour faire correspondre des trajets effectués à vide à des besoins d'acheminement d'une autre entreprise
- Mise en place de **livraisons de nuit** pour ne pas gêner les riverains, pour réduire l'encombrement du trafic et pour optimiser le rendement énergétique de son véhicule
- **Labellisation Certibruit** qui valorise les efforts effectués en matière de livraison silencieuse la nuit
- Pratique de **l'éco-conduite** qui réduit considérablement les émissions de CO2 dans l'air et qui permet également de faire des économies de carburant
- **Sensibilisation de ses collaborateurs aux risques musculaires et aux accidents du travail** grâce à l'intervention de coachs sportifs, de diététiciens, ou encore d'ostéopathes
- Utilisation **d'emballages 100% recyclables ou réutilisables**
- **Suppression des emballages** plastiques **autour des denrées** alimentaires



Annexe



Entreprises concernées par la filière.

Le code à 4 chiffres et une lettre
suivant le nom de la filière fait
référence au code NAF (ex: 4789Z).

4617A	Centrales d'achat alimentaires
4646Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques
4631Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes
4632B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de viande
4638A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques
4622Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fleurs et plantes
4632A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de viandes de boucherie
4639A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits surgelés
4633Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, Oeufs, huiles et matières grasses comestibles
4632C	Commerce de gros (commerce interentreprises) de volailles et gibier
5210A	Entreposage et stockage frigorifique

Baisse les
WATTS

